



## Points saillants des discussions

### Symposium sur les options stratégiques pour faire face à l'évolution des inscriptions

Le présent document ne reflète pas l'opinion de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). Il s'agit plutôt d'un résumé des discussions et des mesures suggérées par les participants au *Symposium sur les options stratégiques pour faire face à l'évolution des inscriptions* du 12 février 2008 de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

Ce résumé n'est pas conçu pour saisir tous les modes d'action ou être un plan d'action pour la Commission ou ses groupes d'intervenants. Les lecteurs devraient plutôt réfléchir aux suggestions offertes et utiliser ce document comme point de départ aux fins de discussion sur la façon d'aborder les changements actuels et prochains aux modèles d'inscription. Par ailleurs, la Commission envisagera les lignes de pensée présentées durant le symposium pour déterminer comment elle pourrait aider à répondre à ces besoins.

---

Vous pouvez obtenir des exemplaires additionnels du présent rapport en vous adressant à la :

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes  
82, rue Westmorland  
C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1  
Canada

506-453-2844

Pour en savoir davantage sur la CESPM et ses activités, veuillez visiter le site Web de l'organisme à l'adresse suivante : [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).

ISBN : 978-0-919471-63-4

---

## Symposium – Options stratégiques pour faire face à l'évolution des inscriptions

### Points saillants des discussions

En 2005-2006, les inscriptions au premier cycle dans les universités des Maritimes ont commencé à diminuer après quatre années successives de croissance. Même si l'on savait bien que les changements démographiques à venir pourraient contribuer à une diminution des inscriptions des étudiants dans les universités de la région, les effets de ce décroissement démographique ne devaient pas se faire sentir avant l'année universitaire 2009-2010. Afin de saisir les facteurs en jeu, les intervenants de la Commission ont demandé une analyse de cette tendance et, en juin 2007, la Commission a publié « Une vue d'ensemble des inscriptions universitaires : facteurs et tendances dans les inscriptions aux universités des Maritimes de 2000-2001 à 2006-2007 » dans le cadre de sa série *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*. Cette analyse a permis d'établir que les universités font face à des défis qui dépassent la démographie : une économie solide, ici et ailleurs; la popularité accrue d'autres établissements d'enseignement; et le coût de l'éducation universitaire ont tous contribué au déclin récent de l'inscription dans les universités des Maritimes. La baisse prévue de la population générale en âge d'aller à l'université exacerbera probablement les répercussions de ces facteurs.

Le 12 février 2008, la CESPM a tenu un symposium, sur invitation seulement, pour encourager les décideurs de niveaux supérieurs à ouvrir un dialogue pour faire face à l'évolution des inscriptions et commencer à penser aux moyens qu'ils pourraient utiliser pour l'aborder. Cette activité a attiré environ 60 participants d'universités de la région et de ministères pertinents, et leur a fourni l'occasion d'échanger leurs points de vue sur l'avenir de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Martha Piper a commencé la journée par un discours qui portait à la réflexion; son propos portait sur la façon d'embrasser les futures possibilités de l'éducation supérieure par l'entremise de l'imagination créative. James (Jim) Côté et Clive Keen ont suivi, présentant des voies opposées sur l'avenir de l'éducation universitaire et durant l'après-midi, Wade MacLauchlan a offert une perspective propre à la région pour faire face à l'évolution des inscriptions, évoquant les façons dont nous pouvons nous préparer à l'avenir. Tout au long de la journée, les participants ont eu l'occasion de prendre part à des séances de réponses et de questions, de même qu'à des discussions en petits groupes animées par Rick Myers.

Au cours de la journée, il est devenu très clair que les participants ont vu un grand nombre des mêmes éléments comme étant la clé pour aller de l'avant de façon stratégique. Une analyse des présentations et des discussions a fait ressortir quatre thèmes, ou besoins, interreliés : (1) données et recherche pertinentes et opportunes, (2) meilleure assurance de la qualité, (3) degré plus élevé de mobilité entre les établissements postsecondaires de la région et (4) collaboration et aide aux fins de collaboration.

Il est rappelé au lecteur que le présent document est un résumé qui a pour but de s'assurer de ne pas perdre la richesse des discussions qui ont eu lieu durant le symposium et des nombreuses suggestions des participants. Il ne reflète pas l'opinion de la Commission.

### *Données et recherche pertinentes et opportunes*

On a fait remarquer que la région bénéficie actuellement d'un corps de données et de recherche solide, ce qui est – et continuera d'être – un besoin pour l'éducation postsecondaire. Des données de grande qualité qui font l'objet d'un examen et d'une mise à jour périodiques constituent une composante importante de tout processus de planification universitaire. Pour collaborer avec d'autres et être plus innovateurs, les établissements ont besoin d'avoir accès à des données pertinentes et opportunes qui seraient à la base de leurs processus décisionnels.

Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) est un exemple de la façon dont les universités des Maritimes se sont unies pour créer un corps riche de données sur l'éducation postsecondaire. De nombreux participants étaient d'avis que l'expansion de ce type de collecte de données et du processus d'échange pour inclure d'autres établissements postsecondaires, de même que la publication de mesures additionnelles ou de tendances au moyen de ces données, pourraient vraiment aider à miser sur la fondation qui est actuellement établie.

De nombreux établissements postsecondaires recueillent et analysent des données qui leur sont propres. Certains suggèrent que l'inventaire de la recherche réalisée au niveau institutionnel pourrait faciliter la collaboration entre les établissements; par ailleurs, si la majorité des établissements faisaient de la recherche sur le même sujet, il y aurait possibilité de mettre les ressources en commun et de réaliser la collecte ou la recherche de donnée à l'échelle régionale pour réduire les coûts et enrichir les données que l'on est en train de recueillir.

Plusieurs participants étaient d'avis que la publication de pratiques optimales serait utile, car cette information permettrait de mieux cerner les différents aspects de l'éducation postsecondaire et de fournir des conseils sur ce qui fonctionne bien dans d'autres établissements.

### *Meilleure assurance de la qualité*

Les conférenciers et participants ont soulevé, à maintes reprises, la nécessité pour les établissements d'être plus « innovateurs ». Bien que, sur le plan historique, une partie de la mission d'une université, le contexte dans lequel ce point a été abordé, consiste à appliquer le concept de l'innovation, non seulement aux *éléments* que les universités produisent (à savoir, par la recherche et le développement), mais aussi au personnel hautement qualifié qu'elles aident à former grâce à l'éducation. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir une meilleure assurance de la qualité, but que l'on peut atteindre d'un certain nombre de façons.

Une analyse des discussions suggère qu'un programme universitaire de qualité peut prendre de nombreuses formes; il ne peut être facilement défini et les gens ont des idées différentes (et valides) de ce que constitue la « qualité ». Ceci étant dit, la plupart s'entendent pour dire qu'il peut y avoir des normes minimums – et les établissements de la région pourraient bénéficier de plus de leadership dans l'établissement de ces normes. Les participants ont suggéré que les recteurs d'université pourraient envisager, peut-être dans le cadre de leur assemblée annuelle, d'établir un tronc commun pour les programmes ou des repères de programmes à l'échelle régionale.

Dans l'environnement universitaire actuel, les participants ont remarqué que l'assurance de qualité est une composante clé des mécanismes de responsabilisation et des initiatives d'auto-amélioration d'une université. Plusieurs étaient d'avis que l'établissement d'un tronc commun, ou d'une série de normes ou de repères, pourrait informer ces processus et peut-être même contribuer à établir un degré plus élevé de collaboration et de participation parmi les principaux groupes d'intervenants d'universités. De la même façon, on pourrait fournir une fondation clairement articulée à partir de laquelle il serait possible de concevoir de nouveaux programmes universitaires ou d'évaluer des crédits accordés dans d'autres établissements postsecondaires pour déterminer à quel point ils répondent aux exigences relatives à la rigueur, à l'ampleur et à la profondeur jugées nécessaires pour les études postsecondaires.

Il a été suggéré qu'un inventaire de programmes pourrait également aider sur ce plan, car il permettrait aux établissements de reconnaître d'autres organisations ou ministères avec lesquels ils pourraient s'associer pour offrir de programmes universitaires conjoints, surtout au niveau du deuxième et du troisième cycles. Si cet inventaire comprenait une compilation de programmes offerts à l'intérieur et à l'extérieur de la région, il pourrait faciliter l'établissement de réseaux et de partenariats à l'échelle nationale. L'inventaire pourrait offrir de l'information sur ce qui est actuellement offert (et peut-être les inscriptions) et pourrait même sensibiliser les établissements à d'autres formats et contenus de programmes auxquels il serait plus difficile d'avoir accès autrement.

La publication de pratiques optimales peut s'ajouter à cet élément en fournissant des modèles ou des exemples à partir desquels il est possible de guider l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques et de politiques régionales, provinciales ou institutionnelles.

On s'est inspiré de ces idées pour suggérer que les Provinces maritimes, ou encore l'ensemble du Canada atlantique, pourraient peut-être participer à leur propre Processus Bologna. Ce dernier est un processus de réforme européen qui a pour but de constituer un espace européen de l'enseignement supérieur d'ici 2010. Il est basé sur 10 « lignes d'actions » : l'adoption d'un système de diplômes facilement lisibles et comparables; l'adoption d'un système basé essentiellement sur deux cycles (baccalauréat et maîtrise); l'établissement d'un système de crédits; la promotion de la mobilité, d'une coopération européenne dans l'assurance de la qualité et de la dimension européenne de l'enseignement supérieur; l'accent sur l'apprentissage continu; l'inclusion des établissements d'enseignement supérieur et des étudiants; la promotion de l'attrait d'un espace européen de l'enseignement supérieur; et les études de doctorat et la synergie entre l'espace européen de l'enseignement supérieur et l'espace européen de recherche.<sup>1</sup> D'autres ont remarqué que le Canada, dans son ensemble, avait déjà en place un grand nombre des éléments du Processus Bologna.

---

<sup>1</sup> [http://www.europeunit.ac.uk/sites/europe\\_unit2/resources/Guide%20to%20the%20Bologna%20Process%20-%20Edition%20.pdf](http://www.europeunit.ac.uk/sites/europe_unit2/resources/Guide%20to%20the%20Bologna%20Process%20-%20Edition%20.pdf)

## *Degré plus élevé de mobilité entre les établissements postsecondaires de la région*

Les étudiants des Maritimes, comme ailleurs, peuvent poursuivre leur éducation postsecondaire de plusieurs façons, notamment dans les collèges de carrière privés, les collèges communautaires, les écoles confessionnelles et d'autres fournisseurs de diplômes, sans même à avoir à mettre les pieds dans une université des Maritimes (ou à la fréquenter « de façon virtuelle »). Cependant, les options éducatives offertes, ne fonctionnent pas en collaboration et les participants ont clairement reconnu le besoin d'aplanir les parcours entre et parmi, non seulement les 16 universités publiques des Maritimes, mais aussi les autres établissements postsecondaires à l'intérieur et à l'extérieur de la région. La mise sur pied de normes minimums ou d'un tronc commun, de même que les autres suggestions susmentionnées, pourraient nous permettre d'y arriver.

Les participants ont mentionné, à maintes reprises, que l'éducation postsecondaire ne devrait pas être perçue comme un regroupement de parcours parallèles que les étudiants choisiraient d'emprunter. Elle devrait plutôt être un ensemble de possibilités d'apprentissage qui pourraient s'étendre sur toute une vie. L'acquisition continue du savoir pourrait inclure la réalisation d'un programme universitaire, mais aussi le collège ou l'éducation permanente, ou les deux. Les étudiants pourraient également s'inscrire dans un programme de collège ou d'université, puis passer d'un à l'autre, ou encore terminer un programme dans un établissement et poursuivre ses études ailleurs. L'apprentissage prend place, quel que soit le mécanisme, et ce sont là des composantes importantes d'un environnement postsecondaire fructueux.

Les participants ont remarqué que, l'une des façons de reconnaître cet élément consiste à prendre des démarches pour améliorer la mobilité entre les universités, de même qu'entre et parmi les universités, les collèges communautaires, les collèges de carrière privés, les établissements privés conférant des diplômes universitaires et d'autres établissements postsecondaires. Les participants ont exprimé la valeur, par exemple, de la création d'un système de transfert de crédits exhaustif, citant le BC Transfer System comme éventuel modèle. Il a été suggéré qu'une représentation sur carte de cours ou de programmes offerts dans les établissements postsecondaires pourrait se révéler utile, même sans l'élaboration d'un système de transfert pleine échelle. Il serait ainsi possible, non seulement de mieux comprendre le lien entre les cours et les programmes, mais aussi d'avoir l'occasion de discuter des objectifs de cours et de programmes qui pourraient éventuellement faciliter les ententes de transferts par blocs ou la création de nouveaux programmes articulés.

Les participants ont reconnu une autre façon d'améliorer la mobilité étudiante, soit l'établissement d'un identificateur unique pour ceux qui commencent leur éducation postsecondaire. Un tel élément pourrait servir à suivre les parcours pédagogiques des étudiants et faciliter, par exemple, le transfert de crédits. Il pourrait également appuyer la recherche sur les étudiants du postsecondaire et, par le fait même, les initiatives de planification de programmes et d'élaboration de politiques. Par exemple, la recherche réalisée sur le maintien et la déperdition d'effectifs scolaires, ou les tendances de la mobilité, serait simplifiée. La mise en œuvre d'un identificateur étudiant unique pourrait également renforcer le concept que l'éducation postsecondaire est un ensemble de possibilités d'apprentissage puisqu'il accompagnerait l'étudiant à mesure qu'il se déplace à l'intérieur et autour de l'ensemble du système.

## *Collaboration et aide aux fins de collaboration*

En raison de la volonté des participants à se rassembler et à discuter des façons de faire face à l'évolution prévue des inscriptions, il n'est pas surprenant d'apprendre que le besoin d'une plus grande collaboration et d'aide pour y parvenir était également un thème qui a fait surface. Les participants étaient heureux d'avoir la possibilité de s'engager dans un dialogue ouvert et franc avec leurs homologues de la région et même si chaque établissement avait ses propres forces et défis, il a été mentionné qu'il serait bon de tenir un plus grand nombre de ces types d'activités et d'avoir une plus grande collaboration en général.

L'élément de « collaboration » a imprégné une diversité de sujets abordés et il était évident dans les trois thèmes susmentionnés. Cependant, il y avait des aspects précis pour lesquels la discussion de collaboration, et le besoin d'aide pour prendre part à des efforts de collaboration, prenait sa propre place. Par exemple, il a été suggéré que les établissements envisagent de mettre leurs ressources en commun pour utiliser davantage les technologies et les services qu'ils offrent actuellement (et peut-être en faire meilleur usage). Cela pourrait se manifester par la considération des pour et contre d'un organisme central de déontologie ou d'un centre d'application, par exemple. De cette façon, plutôt que d'avoir des établissements gérer leurs processus, il pourrait y avoir un organisme provincial ou régional travaillant au nom de tous les établissements postsecondaires (ou d'un groupe d'entre eux).

Les participants ont observé la diversité accrue d'adultes qui fréquentent des établissements postsecondaires des Maritimes et les attentes de ces personnes. Ce ne sont pas tous des étudiants qui veulent suivre des cours dans une classe du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. De nombreux étudiants souhaitent de la flexibilité dans l'offre de programmes, les modes de prestation et le temps accordé pour terminer leur diplôme; on s'attend à ce que cela continue. Il a été suggéré que les établissements trouvent un moyen de collaborer aux technologies d'apprentissage en ligne et aux autres différents modes de prestation et services pour échanger l'expertise déjà en place et miser sur elle afin de répondre aux différents besoins de la population étudiante.

## *Conclusion*

Grâce au *Symposium sur les options stratégiques pour faire face à l'évolution des inscriptions* du 12 février, les participants ont pu reconnaître les nombreux éléments d'une réponse aux défis actuels, que l'on peut regrouper sous quatre thèmes principaux : données et recherche opportunes et pertinentes; meilleure assurance de qualité; degré plus élevé de mobilité entre les établissements postsecondaires des Maritimes; et collaboration et aide aux fins de collaboration. Ces thèmes se chevauchent souvent et, des nombreuses suggestions soumises qui seraient susceptibles de répondre à ces besoins, la plupart aiderait dans plus d'un domaine.

La Commission envisagera les commentaires et les suggestions des participants au symposium à une prochaine réunion pour déterminer comment elle pourrait contribuer à répondre à ces besoins.

## Liste des participants

M. Greg Auton, Research & Statistical Officer, Nova Scotia Department of Education  
M. William Barker, President, University of Kings College  
M. Wayne Beaton, Chair, Cape Breton University Board of Governors  
M. Tom Buckley, Registrar, University of New Brunswick – Saint John Campus  
M. Ken Burt, Vice-President (Finance and Administration), Dalhousie University  
M. Ron Byrne, Vice-President of Student Affairs, Mount Allison University  
M. Neil Carruthers, Vice-President (Administration), Acadia University  
Mme Jane Clattenburg, Vice-Chair, Atlantic School of Theology Board of Governors  
M. Paul Dixon, Associate Vice-President and Registrar, Saint Mary's University  
M. Lawrence Durling, Vice-President (Finance and Administration), St. Thomas University  
Mme Leanne French-Munn, Director, Enrolment Management, Nova Scotia Agricultural College  
Mme Jane Fritz, Acting Vice-President (Academic), University of New Brunswick  
Mme Susan Graham, Manager, Student Financial Services, Prince Edward Island Department of Education  
M. Peter Halpin, Executive Director, Association of Atlantic Universities  
Mme Kathryn Hamer, Vice-President, University of New Brunswick – Saint John Campus  
M. John Hamm, Chair, University of Kings College Board of Governors  
M. David Hinton, Registrar, University of New Brunswick  
M. Kenn Honeychurch, Senior Vice-President (Academic Affairs and Research), NSCAD  
Mme Rosemary Jotcham, Registrar, Acadia University  
M. Michael Langman, Senior Advisor, Nova Scotia Department of Environment and Labour  
Mme Kathryn Laurin, President and Vice-Chancellor, Mount Saint Vincent University  
Mme Laurelle Levert, Registrar, NSCAD  
M. Bernie MacDonald, Co-President (Administration), Nova Scotia Agricultural College  
Mme Brigitte MacInnes, Registrar, Mount Saint Vincent University  
M. Gordon MacInnis, Vice-President (Finance and Operation), Cape Breton University  
M. David MacLachlan, Academic Dean and Registrar, Atlantic School of Theology  
M. Wade MacLauchlan, President and Vice-Chancellor, University of Prince Edward Island  
M. John MacLeod, Research and Statistical Officer, Nova Scotia Department of Education  
Mme Janet MacMillan, Chair, Mount Saint Vincent University Board of Governors  
M. Ken MacRae, Senior Director, Prince Edward Island Department of Education  
Mme Alexis Manley, Vice-President, Student Services and Registrar, Cape Breton University  
Mme Mary B. McGillivray, Academic Vice-President and Provost, St. Francis Xavier University  
M. David Mercer, Health Education Strategist, Nova Scotia Department of Education  
M. Terrence Murphy, Vice-President (Academic and Research), Saint Mary's University  
Mme Karla O'Regan, Assistant Professor, St. Thomas University  
M. Don Osmond, Secretary, Council of Atlantic Premiers  
Mme Xiaodan Pang, Research and Statistical Officer, Nova Scotia Department of Education  
M. Wayne Paquet, Registrar, Nova Scotia Agricultural College  
M. Rhéal Poirier, Assistant Secretary, Council of Atlantic Premiers  
Mme Linda Schofield, Directrice générale des relations universitaires, Université de Moncton  
M. Alan Shaver, Vice-President Academic and Provost, Dalhousie University  
M. David W. Stevenson, Chair, University of New Brunswick Board of Governors  
M. David Stewart, Vice-President (Administration), Mount Allison University  
M. Michael Whalen, Vice-President (Enrolment Management), Mount Saint Vincent University  
Mme Donna Woolcott, Vice-President (Academic), Mount Saint Vincent University